



Confrérie des Vignerons de Saint Vincent Mâcon

Mâcon, le 20 février 2024

Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse au nom de la Confrérie des Vignerons de Saint Vincent Mâcon cette invitation à notre Chapitre « Ban de Printemps » à Grand Cérémonial qui se déroulera cette année exceptionnellement à la Salle des Fêtes de Senneceé les Mâcon le **samedi 20 avril 2024**,

Une manifestation conviviale et gastronomique qui fait renaître les us et coutumes et les traditions séculaires des anciennes confréries du Mâconnais et qui prolongera agréablement le concours des Grands vins de France organisé le matin à MÂCON.

AU PROGRAMME :

- **12h30** : Apéritif offert par les producteurs.
- **13H00** Chapitre d'intronisation à grand cérémonial.
- **14h00** : Déjeuner de gala (menu au verso), agrémenté d'intermèdes de chants et de danses exécutés par le groupe folklorique « Les Petits Lamartiniens ».

Si vous êtes intéressé(e)s par l'un des thèmes de cette manifestation, et si, mieux encore, vous souhaitez acquérir ou offrir à un ami le titre de « *Vigneron d'honneur* » de notre Confrérie, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le plus rapidement possible, et impérativement avant le **11 avril 2024** le bulletin de participation ci-dessous, accompagné de **vos** règlement et d'un texte de présentation de l'impétrant d'une quinzaine de lignes maximum.

Veuillez croire Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Grand Maître
Bernard BENAS



A ne pas confondre avec le repas proposé par le Concours des grands vins de France de mâcon.



BULLETIN RÉPONSE DE PARTICIPATION

A retourner avant le 11 avril 2024 au siège de la Confrérie, BIVB 520 Avenue de Lattre- de- Tassigny- 71000 MÂCON.

Mme, Mr, Melle :

Adresse complète :

Tel : e-mail :

Réservation repas : Nb : à **65€** vin compris soit un total de €

Intronisation(s) : Nb: à **98€** comprenant la remise du diplôme, le grand cordon, un tastevin argenté et un coffret souvenir.

Je joins un chèque bancaire ou postal N° de € libellé **Confrérie des Vignerons de Saint Vincent Macon**

Les demandes non accompagnées de règlement ne seront pas retenues. Les annulations qui nous parviendraient après le 17 avril 2024 ne seront pas remboursées. Pour toutes informations nous contacter à la Confrérie.

E-mail : confreriesaintvincentmacon@orange.fr ou tel : 06.30.48.10.48. Voir site Facebook de la Confrerie

Siège social : 520, avenue de Lattre-de-Tassigny - 71000 MÂCON

Confrérie Tél. : 03 85 39 48 71 - BIVB Tél. : 03 85 22 91 30 - Courriel : confreriesaintvincentmacon@orange.fr